

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024

1ère Année d'ostéopathie

IFSO PARIS

FONDATION EFOM Boris DOLTO

A RETOURNER A : FONDATION EFOM BORIS DOLTO – IFSO PARIS – Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie – 118 bis, rue de Javel – 75015 PARIS

Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/>	Prénom :	Nom :					
Adresse personnelle :							
Code postal :		Ville :					
e-mail : @							
Téléphone fixe :		Portable :					
Adresse professionnelle :							
Code postal :		Ville :					
Né(e) le (date) :		Nationalité :					
Lieu de naissance :		Code Postal :					
Diplôme :	<input type="checkbox"/> MK <input type="checkbox"/> PP <input type="checkbox"/> SF	Date d'obtention du DE :	Ecole :				
Formation 4 ans :	<input type="checkbox"/> MK - 1 892 H 1 292 H Théoriques/Pratiques 300 H Formation clinique clinicat 150 consultations complètes validées	<input type="checkbox"/> PP - 2 338 H 1 638 H Théoriques/Pratiques 400 H Formation clinique clinicat 150 consultations complètes validées	<input type="checkbox"/> SF - 1 937 H 1 237 H Théoriques/Pratiques 400 H Formation clinique clinicat 150 consultations complètes validées				
Statut :	en activité <input type="checkbox"/> OUI - <input type="checkbox"/> NON	Exercice :	<input type="checkbox"/> libéral <input type="checkbox"/> salarié(e)				
Numéro ADELI :	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> </table> 9 chiffres (référence du diplôme professionnel de santé, du social et d'usager de titre professionnel du champ sanitaire au répertoire ADELI)						
Numéro RPPS :	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> </table> 11 chiffres (nouveau fichier de référence des professionnels de santé élaboré par l'Etat en collaboration avec les Ordres et l'Assurance Maladie).						

Documents à joindre :

- * copie pièce d'identité R° & V°
- * copie diplôme(s) – le cas échéant : attestation de validation PACES avec bulletin(s) de notes
Diplômes étrangers : attestation d'autorisation d'exercice de la profession de santé sur le territoire français
- * 1 Curriculum Vitae
- * 1 photo d'identité
- * décharge attestation d'assurance (p.3/6)
- * certificat médical mentionnant la non contre-indication à la manipulation cervicale **pour l'année scolaire.**
- * modalités de règlement approuvées (p.4/6)
- * mandat de prélèvement SEPA (p.5/6)
- * RIB
- * 1 chèque d'inscription à l'ordre de la FONDATION EFOM Boris DOLTO **débité en septembre 2023 :**

- Cursus Masseur-Kinésithérapeute : 6 750 € :** - 1 chèque d'inscription de 675 €
- Cursus Pédiacre-Podologue : 7 500 € :** - 1 chèque d'inscription de 750 €
- Cursus Sage-Femme : 6 750 € :** - 1 chèque d'inscription de 675 €

Les autres règlements s'effectueront par 9 prélèvements mensuels du même montant d'octobre 2023 à juin 2024

Date :

Signature

FONDATION EFOM Boris DOLTO - Reconnue d'Utilité Publique - SIRET 528 855 489 00019

Enseignement Supérieur Privé

118 bis, rue de Javel - 75015 PARIS - ☎ : 01 45 58 56 56 - 📠 : 01 45 57 47 48

Courriel : ifso@efom.fr - Site : www.efom.fr

MODALITES D'INSCRIPTION

Confirmation d'inscription

Les inscriptions sont enregistrées à réception :

- du bulletin d'inscription dûment complété et signé,
- du chèque d'inscription à l'ordre de la Fondation EFOM Boris DOLTO,
- de l'ensemble des pièces et justificatifs annexes demandés.

Une convention de formation sera établie avant le début de la formation précisant :

- les objectifs de la formation,
- les dates,
- le lieu,
- la durée,
- le programme prévisionnel,
- le coût,
- les dispositions financières,
- les informations générales.

En cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation, la Fondation EFOM Boris DOLTO se réserve le droit de retenir 150 € au titre des frais de dossier.

Frais de formation

Les frais de formation comprennent l'animation et les supports pédagogiques. Les repas, les déplacements et l'hébergement ne sont pas compris dans ces frais et restent à la charge des participants.

Une facture correspondant aux frais de formation annuels sera remise.

ATTESTATION D'ASSURANCE

Je soussigné(e),, atteste être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle étendue aux risques liés à l'ostéopathie dans le cadre de ma formation à l'IFSO Paris – FONDATION EFOM Boris DOLTO, pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

L'étudiant devra se conformer aux directives des enseignants / formateurs lors des applications pratiques, au décret n° 2007-435 du 25 mars 2007, relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie, à l'arrêté (JORF n°0289 du 12 décembre 2014) et au décret du 12 décembre n°2014-1505 relatifs à la formation en ostéopathie.

NOM :

Prénom :

Fait à :

Le

Signature :

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

		<h2><u>MODALITÉS DE RÈGLEMENT</u></h2>	<h3><u>A RETOURNER</u> rempli et signé</h3>
----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------------------------

1ère Année d'ostéopathie 2023 2024

Coût annuel de la formation théorique et pratique :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cursus Masseur-Kinésithérapeute : 6 750 € : | - 1 chèque d'inscription de 675 € |
| <input type="checkbox"/> Cursus Pédicure-Podologue : 7 500 € : | - 1 chèque d'inscription de 750 € |
| <input type="checkbox"/> Cursus Sage-Femme : 6 750 € : | - 1 chèque d'inscription de 675 € |

9 prélèvements **d'octobre 2023 à juin 2024** effectués le 10 de chaque mois au profit de la Fondation EFOM Boris DOLTO

En cas d'abandon ou de report de scolarité en cours d'année, les frais de formation annuels sont dus à hauteur de 50% si la demande est dûment notifiée à l'IFSO avant le 31 janvier de l'année scolaire en cours et la totalité au-delà de cette date.

Merci de nous adresser votre mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé, ainsi qu'un RIB.

Je soussigné(e), NOM PRENOM

m'engage à respecter les modalités de règlement ci-dessus.

Date, le

Signature
précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

Pour tout renseignement sur vos règlements, vous pouvez vous adresser au :

Service financier de l'E.F.O.M. - 118 bis rue de Javel - 75015 PARIS

comptabilite@efom.fr

		<u>MODALITÉS DE RÈGLEMENT</u>	<u>A CONSERVER</u>
----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------	---------------------------

1ère Année d'ostéopathie 2023 2024

Coût annuel de la formation théorique et pratique :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cursus Masseur-Kinésithérapeute : 6 750 € : | - 1 chèque d'inscription de 675 € |
| <input type="checkbox"/> Cursus Pédicure-Podologue : 7 500 € : | - 1 chèque d'inscription de 750 € |
| <input type="checkbox"/> Cursus Sage-Femme : 6 750 € : | - 1 chèque d'inscription de 675 € |

9 prélèvements **d'octobre 2023 à juin 2024** effectués le 10 de chaque mois au profit de la Fondation EFOM Boris DOLTO

En cas d'abandon ou de report de scolarité en cours d'année, les frais de formation annuels sont dus à hauteur de 50% si la demande est dûment notifiée à l'IFSO avant le 31 janvier de l'année scolaire en cours et la totalité au-delà de cette date.

Merci de nous adresser votre mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé, ainsi qu'un RIB.

Pour tout renseignement sur vos règlements, vous pouvez vous adresser au :

Service financier de l'E.F.O.M. - 118 bis rue de Javel - 75015 PARIS
comptabilite@efom.fr